

LUNDI 2 MARS

Patin libre
10 h 45 à 12 h 15
 Aréna Vaudreuil-Dorion
 9, rue Jeannotte,
 Vaudreuil-Dorion



MARDI 3 MARS

Film en pyjama
10 h
Les Nouveaux Héros.
 Une comédie d'aventure
 sur le lien spécial entre
 Baymax, un robot
 gonflable, et Hiro Hamada,
 un génie de la robotique.



Centre communautaire
 Paul-Émile-Lépine
 150, boul. Perrot, L'Île-Perrot

MERCREDI 4 MARS

Patin libre
10 h 45 à 12 h 15
 Aréna Vaudreuil-Dorion
 9, rue Jeannotte,
 Vaudreuil-Dorion



JEUDI 5 MARS

**Zumba parents-
 enfants**
10 h à 11 h
 Centre communautaire
 Paul-Émile-Lépine
 150, boul. Perrot,
 L'Île-Perrot



VENREDI 6 MARS

Matin brico
10 h à 11 h 30
 Omni-centre de Pincourt
 375, boul. Cardinal-Léger
 Réservation obligatoire :
 514 425-1104, poste 6244



Baignade libre
13 h 30 à 15 h
 Centre sportif Casgrain
 du Cégep John Abbott
 21 275, ch. Lakeshore
 Ste-Anne-de-Bellevue



Gym libre
13 h à 16 h
 Hockey cosom parents-
 enfants, badminton familial,
 activités libres avec
 animateur.
 École secondaire
 du Chêne-Bleu
 225, boul. Pincourt, Pincourt



Baignade libre
13 h 30 à 15 h
 Centre sportif Casgrain
 du Cégep John Abbott
 21 275, ch. Lakeshore
 Ste-Anne-de-Bellevue



Éducazoo
13 h à 15 h
 Carrefour Notre-Dame
 1300, boul. Don-Quichotte,
 Notre-Dame-De-L'Île-Perrot



Tir à l'arc
13 h 30 à 15 h 30
 Carrefour Notre-Dame
 1300, boul. Don-Quichotte,
 Notre-Dame-De-L'Île-Perrot



**SEMAINE
 DE
 RELÂCHE**
 2 au 6 mars 2015



RENSEIGNEMENTS

- Des preuves de résidences seront demandées pour la baignade et le patin libre.
- L'inscription aux activités n'est pas obligatoire à l'exception de l'activité Matin brico.
- Pour la baignade libre, le port du casque de bain est facultatif.
- Pour des informations supplémentaires concernant la programmation, veuillez communiquer avec votre ville de résidence.



LUNDI 2 MARS

AMUSEMENT ACTION DIRECTE

Les enfants feront des parcours d'escalade et pourront s'amuser dans l'immense module de jeux de 5 étages.

Coût : 30 \$

MARDI 3 MARS

5-6 ANS : JARDIN BOTANIQUE ET BIODÔME

Les enfants verront l'exposition des papillons et les animaux du Biodôme.

7-12 ANS : PLANETARIUM ET BIODÔME

Les enfants verront les expositions et les films au Planétarium et les animaux du Biodôme.

Coût : 30 \$

MERCREDI 4 MARS

CENTRE DE PLEIN AIR DU CAP-SAINT-JACQUES

Patinage à l'intérieur d'une grange, glissade, randonnée en raquettes et grands jeux en forêt.

Coût : 30 \$

JEUDI 5 MARS

APTITUDE CENTRE RÉCRÉATIF ET SPORTIF

Les enfants pourront faire du tumbling, trampoline bungee, trampoline olympique, jeux de projection au sol et parcours de multiples défis.

Coût : 30 \$

VENDREDI 6 MARS

QUILLES ET CINÉMA

Quilles en matinée et cinéma et pop-corn en après-midi.

Film : Astérix et le Domaine des Dieux

Coût : 30 \$

L'enfant doit avoir avec lui pour chaque jour : Lunch froid complet, collations et bouteille d'eau (pas d'argent), vêtements confortables et de rechange, espadrilles et bas obligatoires, habit de neige et bottes.

Départs
Arrivées

LUNDI 2 MARS			MARDI 3 MARS			MERCREDI 4 MARS			JEUDI 5 MARS			VENDREDI 6 MARS		
														
8 h 40	8 h 30	8 h 30	8 h 50	8 h 40	8 h 30	8 h 30	8 h 20	8 h 10	8 h 40	8 h 30	8 h 30	9 h 30	9 h 40	9 h 30
16 h 30	16 h 40	16 h 30	16 h 20	16 h 10	16 h	16 h 20	16 h 10	16 h	16 h	16 h 10	16 h	15 h 45	15 h 55	15 h 45

Les parents devront déposer les enfants aux endroits attitrés à chacune des villes mentionnées dans l'encadré « Villes participantes ».

Service de garde : Offert seulement pour les enfants inscrits aux sorties payantes. Heures : De 7 h jusqu'au départ pour l'activité et du retour de l'activité jusqu'à 18 h **Coût : 5\$/jour**

VILLES PARTICIPANTES

IMPORTANT : TOUS LES PARTICIPANTS DOIVENT S'INSCRIRE SUR LE SITE WEB DE LEUR VILLE DE RÉSIDENCE.
DURANT LA SEMAINE DE RELÂCHE, LES PARENTS DEVRONT DÉPOSER LES ENFANTS AUX ENDROITS ATTITRÉS À CHACUNE DES VILLES SUIVANTES :



Service des loisirs Ville de L'Ile-Perrot
Centre communautaire Paul-Émile-Lépine
150, boul. Perrot



Loisirs et Services Communautaires de Pincourt
Omni-Centre
375, boul. Cardinal-Léger



Services communautaires de
Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot
Carrefour Notre-Dame
1300, boul. Don-Quichotte

PROCÉDURE D'INSCRIPTION - EN LIGNE SEULEMENT DÈS LE 2 FÉVRIER - PLACES LIMITÉES

CONSEIL : AVANT le 2 février assurez-vous que votre dossier familial est à jour ou créé. Pour ce faire, accédez au lien suivant :

Ouvrir le site web : www.ile-perrot.qc.ca

- Sous l'onglet Services en ligne.
- Cliquez sur inscription en ligne - loisir.

Procédez à l'inscription à la relâche et service de garde (si requis). Le paiement se fait par l'intermédiaire de votre compte bancaire ou en personne au Centre communautaire selon les heures d'ouverture.
Informations : 514 453-1751, poste 264 ou adj-loisirs@ile-perrot.qc.ca

Ouvrir le site web : www.villepincourt.qc.ca

- Sous l'onglet « Loisirs et vie communautaire ».
- Cliquez sur l'option « Inscription en ligne ».

Procédez à l'inscription à la relâche et service de garde (si requis) et effectuer le paiement. Ayez en main : carte de crédit (Visa, Mastercard).
Informations : 514 453-2040, poste 42 ou loisirs@villepincourt.qc.ca

Ouvrir le site web : www.ndip.org

- Sous l'onglet « Loisirs, culture et tourisme ».
- Cliquez sur l'option « Inscription en ligne ».

Procédez à l'inscription à la relâche et service de garde (si requis) et effectuer le paiement. Ayez en main : carte de crédit (Visa, Mastercard)

Informations : 514 453-4128, option 3 #7235 ou programmes@ndip.org

RENSEIGNEMENTS

- Les départs se feront à l'heure exacte. Prévoyez être à l'endroit désigné 15 minutes avant l'heure de départ. Les retardataires ne seront pas attendus, ni remboursés.
- Les heures de retour sont approximatives et sont sujettes aux conditions imprévisibles lors de sorties de groupe (retards occasionnels, circulation, température, etc).
- Les aliments contenant des traces d'arachides et de noix sont interdits.
- Les Villes ne sont pas responsables des accidents pouvant survenir durant la pratique d'une activité et durant le transport vers ou au retour de celle-ci. Il serait donc souhaitable que chaque participant soit protégé par un plan d'assurance personnel.
- Pour les inscriptions et l'utilisation des services, adressez-vous au service de loisirs de votre Ville de résidence.

POLITIQUES D'ANNULATION

- Les frais d'inscription seront remboursés en totalité si l'activité est annulée par la VILLE DE RÉSIDENCE.
- Les villes se réservent le droit d'annuler la sortie sans remboursement si le nombre de participants, pour une sortie payante, n'est pas atteint ou pour cause de température. Par ailleurs, elles offriront quand même un service d'animation varié et complet pour les enfants inscrits.
- Aucun remboursement sauf pour des raisons médicales : une preuve médicale sera requise et des frais d'administration seront applicables.